



ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE, COMITÉ EXÉCUTIF ET TOUTES LES COMMISSIONS

Point 4 : Renvoi de questions aux comités et aux commissions

CALENDRIER D'EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Afin de faciliter la coordination du déroulement des travaux de l'Assemblée, un projet de calendrier d'examen des points de l'ordre du jour a été établi, qui est présenté au verso.

Les numéros indiqués sur ce calendrier sont ceux des points de l'ordre du jour qui figurent dans la note A42-WP/1. Au sujet des séances plénières qu'il est prévu de tenir le jeudi 2 et le vendredi 3 octobre 2025, elles permettront d'examiner les rapports du Comité exécutif et des commissions, à mesure qu'ils seront disponibles.

Sur le calendrier proposé, la lettre « R » précédant le numéro d'un point de l'ordre du jour indique que la séance sera consacrée à l'approbation, par le Comité exécutif ou par la commission intéressée, du rapport relatif à ce point. Le calendrier devra être modifié si l'Assemblée ajoute d'autres points à ceux qui figurent dans la note A42-WP/1, ou si elle en supprime certains.

La première séance plénière le 23 septembre 2025 commencera à 10 heures précises. Les membres des délégations sont priés d'être à leurs places dans la salle de l'Assemblée au plus tard à 9 h 30.

Normalement, les heures de travail de l'Assemblée seront de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Les délégations seront avisées à l'avance de toute modification à l'horaire.

<i>Objectifs Stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à tous les objectifs stratégiques.
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	A42-WP/1

CALENDRIER PROVISOIRE – 42^e SESSION DE L’ASSEMBLÉE

Salles de réunion		PLÉNIÈRE	COMITÉ EXÉCUTIF	COMMISSION TECHNIQUE	COMMISSION JURIDIQUE	COMMISSION ÉCONOMIQUE	COMMISSION ADMINISTRATIVE	COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS
		SALLE DE L’ASSEMBLÉE (AH)	AH	AH ou CR3	CR3	CR3	CR3	CR 12.50.22
MAR 23.9.25	MATIN	1, 2, 3, 4, 5						
	APRÈS-MIDI	Prix Edward Warner▲ R3, 6, 7, 8						
MER 24.9.25	MATIN		10, R10					
		9, 8♦						
	APRÈS-MIDI	8						
			12				30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39	
JEU 25.9.25	MATIN			23, 24 (AH)		26		
	APRÈS-MIDI			24 (AH)	28, 29			
	APRÈS-MIDI*		12*					
VEN 26.9.25	MATIN		15, 16	24 (CR3) †				
	APRÈS-MIDI		16, 17, 11, 19	24, 25 (CR3) † <i>séance prolongée jusqu’à 20 h</i>				3 (17 h)
SAM 27.9.25	MATIN	9, 5, 8						3 (8 h 30)
	APRÈS-MIDI		18, 20, 21			26, 27		
DIM 28.9.25								
LUN 29.9.25	MATIN		22	R23, R24, R25 (CR3) †				
	APRÈS-MIDI		13, 14 <i>séance prolongée jusqu’à 19h30</i>		R28, R29*		R30 à R39*	3 (17 h)
MAR 30.9.25	MATIN		22, R11, R15					
	APRÈS-MIDI	9, 5, 8						3 (12 h 30)
MER 1.10.25	MATIN		R19, R20, R16, R17			R26, R27		
	APRÈS-MIDI	9						
			R18, R21					
JEU 2.10.25	MATIN		R12, R13, R14, R22					
	MATIN	9						
	APRÈS-MIDI		R22					
VEN 3.10.25	MATIN	9						
	APRÈS-MIDI	9						

▲ Événement de haut niveau mettant à l’honneur les PDSL – sera organisé pendant la pause

♦ Annonce des contributions – 11 h

† aussi diffusé dans la CR5

* partagé

** séance commençant à 17 h

Note : les séances dans la salle de l’Assemblée sont diffusées dans la CR5, à l’exception des 26 et 29 septembre, où les séances de la Commission technique marquées du signe (†) sont diffusées dans la CR5